

<https://ecoleetsociete.se-uns.org/Brevet-des-colleges-et-CFG-2020-comment-seront-ils-attribues>



école & société

Brevet des collèges et CFG 2020 : comment seront-ils attribués ?

- Éducation - Le collège -

Date de mise en ligne : lundi 11 mai 2020

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

Lors d'un Conseil supérieur de l'Éducation qui s'est tenu en visio conférence lundi 11 mai, le ministère a présenté des projets de textes (décrets et arrêtés) traduisant en termes juridiques les décisions du ministre sur l'aménagement des conditions de délivrance du brevet des collèges et du CFG¹. Ces aménagements sont bien sûr nécessaires dans le contexte de l'épidémie Covid-19.

Ces textes suppriment de fait les épreuves écrites terminales et l'oral du brevet des collèges et l'épreuve orale du CFG.

Pour le brevet, les notes habituellement délivrées lors des épreuves terminales seront remplacées par les notes de contrôle continu de troisième, c'est-à-dire des moyennes des moyennes trimestrielles. Pour les « collèges sans notes » dans lesquels on évalue par niveau de maîtrise de compétences, il faudra traduire en notes sur 20 ces niveaux. Les modalités de cette opération seront précisées dans une note de service à venir. A noter que la note de « sciences » sera établie avec les moyennes de sciences physiques, SVT et technologie. Comme pour le baccalauréat, le jury disposera d'informations statistiques sur l'établissement d'origine du candidat comme le taux réussite et le pourcentage de mentions obtenues en 2019 et le livret des candidats. Cela permettra éventuellement de corriger les notes de contrôle continu à la hausse si nécessaire.

Pour le SE-Unsa, ces aménagements sont raisonnables. Les questions qui restent en suspens, comme le sort qui sera fait aux notes de 3e trimestre lorsqu'il y en a eu avant la fermeture des établissements, seront réglées dans la note de service. Encore un peu de patience, donc...

¹CFG : le Certificat de formation générale est un diplôme de niveau V qui certifie l'acquisition de connaissances générales de base et de capacités d'insertion sociale et professionnelle.